

## **Communiqué de la Commission Palet Planche Bois 35**

*A destination de toute la communauté d'associations et de joueurs de palet fonte sur planche en bois, toutes fédérations et organisations confondues.*

### **Evocation de la situation du palet fonte sur planche en bois en Ile-et-Vilaine et des relations avec la FFPPB**

#### **Rappel et contexte historique**

La Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural est une fédération sportive multisports, agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français. Créée en 1983, elle a pour objectif de développer le sport pour tous sur les territoires ruraux. De nombreuses activités y sont pratiquées, notamment plusieurs jeux sportifs traditionnels.

Du côté du palet, en 1987 est créée la Fédération Française des Jeux de Palets (FFJP), active principalement sur le palet sur plomb (fonte et laiton), mais avec pour objectif de rassembler toutes les disciplines de palet, y compris le palet fonte sur planche en bois. La fédération se structure sous forme de comités, avec la mise en place de licences et de compétitions régulières, avec des championnats départementaux ainsi que la Coupe de France depuis 1990 et le Championnat de France Individuel depuis 1996.

Le palet fonte sur planche en bois, est organisé de son côté de manière aléatoire, notamment avec des grands événements tel que la Coupe de France Bois depuis 1968, sans réelles institutions mais plutôt sur des initiatives personnelles ou de clubs.

En 2000, les dirigeants de la FFJP choisissent, sur les conseils du Ministère des Sports, de rejoindre une vraie fédération reconnue et agréée, à savoir la FNSMR. Ceci afin de continuer à mieux se structurer et développer du palet sur tous les territoires.

Des échanges ont lieu dans les années 90 et un rapprochement est tenté entre la FFJP et les acteurs du palet fonte sur planche en bois, mais en vain. Il faut savoir qu'à ce moment-là, le fournisseur local David Jeux est le principal soutien du palet sur planche bois, tandis que la FFJP puis la FNSMR sont principalement soutenues par le fournisseur vendéen Cadetel.

Une association "Fédération Française Palet Planche Bois" (FFPPB) est créée en 2001. Et auparavant, une association "Le Club des Supporters des Paletistes Français-ses" (CSPF) est créée en 1998.

La FFPPB va mettre en place un championnat interclubs, tandis que le CSPF va mettre en place un "classement-championnat" basé sur un calendrier de concours. Des Coupes de France Bois sont toujours organisées, principalement sur l'initiative de personnes, comme à La Guerche avec un soutien de la FFPPB, mais de manières aléatoires avec parfois des années sans édition.

Pendant 20 ans, la FNSMR et la FFPPB vont chacune de leur côté continuer leurs projets, avec parfois quelques échanges et rencontres, mais sans conflits. De plus en plus d'associations de palet fonte sur bois rejoignent la FNSMR, dont certaines continuent à participer aux compétitions de la FFPPB et du CSPF..

## **Tensions actuelles entre FPPB et FNSMR, notamment sur l'Ille-et-Vilaine**

Au vu des nombreuses incompréhensions et des rumeurs circulant dans la communauté des joueurs de palet fonte sur bois, nous tenions à rétablir quelques faits récents, afin que chacun puisse mieux comprendre la situation actuelle.

-----  
**Juin 2021** : Réunion FNSMR-FFPPB => 17 juin 2021 (prise de contact - échanges). De bons échanges dans l'ensemble. Avec notamment la présence du président FFPPB.

**Août 2021** : Entre temps : tensions entre le président FFPPB et David Jeux, sur plusieurs sujets (événement, partenariat, activités de l'association La P'tite Planche qui déplaît un peu dans le milieu traditionnel du bois)

**Octobre 2021** : David Jeux prend contact avec la FNSMR. David Jeux souhaite être partenaire d'une "vraie" fédération agréée et reconnue. Et que les tarifs préférentiels soient encadrés.

**Décembre 2021** : Proposition de la FNSMR de rencontrer la FFPPB/CSPF pour discuter et échanger rapidement dans les mois à venir. Échanges téléphoniques avec le président FFPPB. OK mais pas avant juillet 2022 !!!... Discussion fermée. Seul le président de Châteaugiron tente de raccrocher tout le monde et joue les intermédiaires pour que cela se passe bien.

**Janvier 2022** : Communication de David Jeux + FNSMR sur le partenariat et le palet fonte sur bois (communication maladroite de notre part nous l'avouons, car oui il y a eu aussi des maladresses du côté FNSMR). Communiqués interposés sur les réseaux sociaux entre FFPPB/CSPF et FNSMR. Mécontentements des clubs non FNSMR qui ne peuvent plus bénéficier des tarifs réduits.

**Mars 2022** : Réunion FNSMR-FFPPB-CSPF => 3 mars 2022. Tentative de reprendre les échanges notamment à l'initiative de la présidente CSPF. Absence du président FFPPB qui remet d'ailleurs en cause le travail et le compte-rendu.

**Avril 2022** : plusieurs échanges avec des clubs, notamment avec Lanrelas pour discuter de la Coupe de France 2022 et de l'intérêt de l'organiser sous l'égide FNSMR. Le président FFPPB freine les échanges et se tourne vers Cadetel (à la fois concurrent David Jeux mais partenaire FNSMR en Pays de la Loire), toujours dans une "bataille d'égo" et de défiance vis à vis de David Jeux.

**Mai 2022** : Travail avec la présidente du CSPF pour convaincre les membres FFPPB et CSPF sur comment intégrer au mieux le palet sur bois à la FNSMR

**Juillet 2022** : présentation de la présidente CSPF aux bureaux FFBBP et CSPF d'un projet de fusion ou d'intégration dans la FNSMR. Refusé par un vote.

Côté FNSMR, décision prise de ne pas court-circuiter les actions de la FFPPB/CSPF. L'idée est donc de développer et d'intervenir là où la FFPPB n'est pas présente (29/22/56/44, etc..) et de travailler avec les clubs qui le voudront mais pourquoi pas un jour organiser nos propres événements, notamment des Coupes de France.

**Saison 2022/2023** : Rien à signaler : chacun fait ses projets de son côté. Pas d'échanges, peu de tensions. Forcément des clubs s'affilient à la FNSMR pour bénéficier des tarifs David Jeux.

**Juin 2023** : prise de contact du club de Bréal-sous-Montfort avec la FNSMR, qui souhaite relancer la Coupe de France Individuel avec une fédération officielle.

**Août 2023** : Communication de la Coupe de France Individuel à Châteaubourg, organisée le même jour par une association composée de 2 membres, "Les Bambis du Palet", co-organisée avec le club de Cornillé et impulsée par la FFPPB même si le logo FFPPB n'apparaît nulle part.

**Saison 2023/2024** : problème des AG non valables de la FFPPB, suspension de Bréal non légale, prise de contact avec plusieurs bénévoles et clubs CSPF ou FFPPB qui ne souhaite plus continuer avec la FFPPB/CSPF. Tensions diverses via les réseaux sociaux, ou sur les concours. Apparition de nouveaux groupes facebook ou page facebook spécialisées dans les concours etc.. Pas de communication claire de la FFPPB/CSPF puisqu'il n'y a pas de support de communication internet. Incompréhension de beaucoup de joueurs. Quelques échanges téléphoniques avec le président FFPPB mais qui n'aboutissent à rien.

Courrier FNSMR auprès de la mairie de Châteaubourg et le club de Cornillé\* (les 2 seules interventions de la FNSMR, au contraire de toutes les rumeurs qui ont pu circuler..), nous avons toujours été droit et clair dans nos communications.

*\* Vous avez peut-être appris que notre fédération avait radié le club de Cornillé pour la saison 2024/2025. En effet, cette association a co-organisé une autre coupe de France à Châteaubourg, le même jour que la coupe de France organisée sous l'égide de sa propre fédération à Bréal-sous-Montfort. Au regard des statuts, du règlement intérieur et du règlement disciplinaire de la FNSMR, et devant l'absence de réponse du club, sa radiation a été logiquement validée par la FNSMR.*

Nombreuses fausses informations véhiculées par des membres FFPPB dont son président (la FNSMR prendrait 100% des recettes, pas d'alcool sur les événements FNSMR, un responsable FNSMR appellerait chaque semaine la mairie de Châteaubourg, etc..) et insultes + menaces du président FFPPB par SMS auprès d'un bénévole de la FNSMR.

Entre temps de nombreuses associations de palet sur bois nous rejoignent et créent leurs événements sous l'égide FNSMR (49-35-53-44,etc..) Et la FNSMR organise des réunions d'informations sur plusieurs autres départements bretons (Finistère, Morbihan, et un championnat départemental est mis en place dans les Côtes d'Armor et la Loire-Atlantique)

**Mai 2024** : Création d'une Commission Palet 35 au sein du CDSMR 35 à l'initiative de plusieurs clubs de palet qui souhaitent travailler avec la FNSMR, où qui ont tout simplement été bannis de la FFPPB. *A la FNSMR, une commission palet est un groupe de travail composé de bénévoles issus des clubs, il ne s'agit pas d'une association à part entière.*

---

Pour la saison 2024/2025, notre nouvelle Commission Palet 35 souhaite organiser un championnat départemental Ille-et-Vilaine, avec des clubs de palet du 35, mais aussi des départements limitrophes qui n'ont pas encore de championnat chez eux (49-53-Normandie,etc..). Parmi ces clubs, plusieurs souhaitent continuer à participer au championnat interclubs de la FFPPB. Du côté de la Commission Palet 35, il n'y a pas de soucis car le calendrier sera établi de sorte que les dates FFPPB et FNSMR ne tombent pas le même jour. Malheureusement, de son côté la FFPPB n'autorise pas aux clubs de participer sur les 2 compétitions. En effet, depuis plusieurs mois, des dirigeants FFPPB mettent la pression et menacent des clubs FNSMR de les

radier du championnat interclubs FFPPB s'ils participent au championnat FNSMR. De plus, cette atmosphère de tension fait que plusieurs clubs hésitent à rejoindre la FNSMR, de peur que leur concours soit boycotté ou que leurs joueurs ne soient pas acceptés sur des concours de clubs FFPPB. Dans d'autres départements, comme le 29 ou le 56, malgré nos échanges, les acteurs locaux préfèrent travailler indépendamment, pour plusieurs raisons, mais les tensions FFPPB/FNSMR en font certainement partie.

Pour rappel, de nombreux dirigeants FFPPB ou CSPF, notamment le président, sont licenciés à la FNSMR ou l'étaient encore la saison dernière.

Le palet à la FNSMR, c'est aujourd'hui : 170 associations, 5 600 licenciés, 12 commissions locales de palet (fonte/laiton sur plomb, fonte sur bois, etc.). Le palet laiton et fonte sur plomb, sont aujourd'hui plutôt bien structurés, avec des compétitions régulières, des palmarès établis, de la visibilité, de la communication, des outils. Les problèmes qu'ils ont à gérer aujourd'hui sont principalement liés à un trop fort engouement et un développement très rapide. Ils peuvent se permettre de réserver leurs grands événements nationaux uniquement aux licenciés FNSMR, et sans récompenses ! Alors que dans le bois, il serait impensable d'organiser une manifestation sans remettre de l'argent ou des lots.. Nos grands champions ne sont pas assez mis en avant, on ne trouve aucune trace nulle part d'un palmarès bien établi.. C'est vraiment dommage. Au niveau du palet fonte sur bois, nous savons que nous avons des progrès à faire sur notre mentalité, notre organisation et nos formats, alors pourquoi ne pas prendre exemple et travailler tous ensemble ? C'est ce que la communauté des joueurs souhaite !

## Conclusion

Nous appelons donc les dirigeants de la FFPPB à laisser travailler librement nos commissions et nos bénévoles, et à laisser une liberté aux clubs de palet de participer aux compétitions et aux événements qu'ils souhaitent. Du côté de la FNSMR et de la Commission Palet 35 nous serons également vigilants sur les actions et les attitudes de nos bénévoles, que ce soit sur les concours du week-end ou sur les réseaux sociaux. Nous pensons que cela apaisera la communauté des joueurs dans un premier temps, même si tout ne sera pas réglé dans l'immédiat.

Nous remercions par ailleurs l'association des Bambis du Palet qui a décalé logiquement sa date de Coupe de France Individuel afin d'éviter les conflits de la saison passée.

Nous restons à l'écoute, et nous sommes toujours ouverts aux discussions avec la FFPPB pour les accueillir et les intégrer au sein de la FNSMR.